

## 2018 – Compte-rendu de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de L'association Trinitaine La Vigie (45 ans d'existence) s'est tenue samedi soir : près de 100 présents (sur plus de 220 adhérents). Parmi eux des élus de la commune dont le Maire et le député Mr J Pahun.

Bertrand Ravary, président, a souligné que l'activité de l'Association avait été très intense en 2017 dans ses deux domaines d'actions (ou de compétences) que sont les problématiques environnementales et urbanistiques. Plusieurs membres du Conseil d'administration ont ensuite présenté les différents sujets suivis par l'Association : RIEM (Réseau Initiative des Eco-explorateurs de la Mer) DPM (Domaine Publique Maritime) SPPL (Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral) CPM (compagnie de Ports du Morbihan) PLU (modification du Plan Local d'Urbanisme).

Concernant la SPPL (sentier de côte) : La Vigie souhaite obtenir le passage du sentier sur le terre-plein ostréicole, en activité, situé en amont de la « cabane à Pierre ».

Une première analyse de la modification du PLU (soumis à enquête publique du 14/05 au 15/06 2018) fait apparaître une forte problématique sur les hauteurs des bâtiments acceptables sur la façade maritime.

Mr JC Faveris, membre du Conseil d'administration de la Vigie (et président de l'APTAM l'association des plaisanciers du port) a relevé que les différents projets, gérés par la CPM (Mole Tabarly, Capitainerie, Darse Nord et bâtiment Ifremer, parking de Kermaquer), gérés par la CPM, font à peu près tous l'objet d'une nouvelle réflexion.....

L'AOT du bâtiment Ifremer a été reprise par la CPM et non pas par la commune, comme l'avait demandée notre association en septembre 2017 (communiqué de presse). Ce bâtiment devrait permettre de trouver une solution aux besoins de la SNT en évitant le conflit que générerait une construction haute sur le môle Tabarly.

Actuellement les demandes et les solutions proposées ne satisfont ni les uns ni les autres. La Vigie suggère de diviser verticalement

ce bâtiment (une moitié étant réservée pour la SNT (demi étage inférieur + demi étage supérieur).

Depuis quelques années la Vigie tente de suivre les divers projets d'urbanisme évoqués et dont l'extrême variabilité rend l'analyse difficile. Les priorités pour La Vigie sont aujourd'hui : les locaux pour la SNT, la gestion des friches de Kerdual et Kerbihan, une salle de réception et surtout, la problématique de la circulation automobile.

La Vigie constatant ces problématiques revient aux fondamentaux, notamment la Circulation des voitures et leur stationnement s'appuyant sur les études déjà faites et demande aux élus une concertation sur ce sujet pour élaborer un véritable plan de déplacement (parkings extérieurs ? navettes ? ... )

Cernée par les contraintes multiples (Département, AQTA, CPM...) la Vigie plaide pour que la commune retrouve un certain pouvoir de décisions sur les sujets essentiels du quotidien, par exemple en reprenant (rachat) la route départementale depuis le rondpoint de Kerouf jusqu'à Ostréa : il apparaît temps de retrouver un peu d'autonomie, gérer ses flux de circulation et ses festivités ! L'attrait touristique n'a pas que des avantages....

S'agissant des marais de Kerdual, le plan de gestion avance (dont entre autres la remise en eau), mais va nécessiter une convention entre les parties (Conservatoire du Littoral, Mairie, et association la Vigie) et aussi prévoir (financement) d'éradiquer le baccharis.

La Vigie depuis cette année est partenaire du RIEM et de l'université de Bretagne sud dans un travail de science participative pour le suivi du trait de côte (évolution des niveaux de sable en haut des plages). Nous recherchons des volontaires (2 h/ 2 mois) pour assurer ces mesures (formation assurée par un membre de la Vigie).

La Vigie organise le jeudi 09 août 2018, au Voulien, une conférence-débat en projetant un Film : » L'huitre triploïde : authentiquement artificielle » en présence du réalisateur, d'ostréiculteurs et de notre député (ou suppléante) et de scientifiques (à confirmer).

Après présentation des comptes, une donation de 1000 € est votée en faveur de la SNSM.

Pour le bureau : Ravary B Président de l'association.